

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TRAIT POITOU-CHARENTES

*Vendredi 30 mars à l'Asinerie De Dampierre-sur-Boutonne à 18h30*

### ***Etaient présents (de mémoire) :***

Robert Bouillon, Michel Lafuente, Michel Fontaine, Philippe Avrard, Ophelie Lecampion, André Gerbaud, Pierre Ditlecadet, Catherine Vezosi, Françoise et Richard Boulou, Wilfrid Maurat, Camille Guyot.

### ***Excusés :***

Dany Martineau, Caroline Charpentier, Françoise Rouquette, Dominique Caruzo.

***Hommage à Bertrand Jourdain, éleveur de trait Poitevin, Vice-Président de l'Association des races mulassières du Poitou, décédé le 25 mars. Trait Poitou-Charentes a fait parvenir une couronne lors de l'inhumation. Michel Fontaine était aux obsèques.***

### **- Budget, demande de subvention au Conseil Régional**

- Organisation de démonstration pour les communes 1500 € sollicité
- Voyage d'étude Maraichage dans le Lot 2.000 €
- Débouillage et mise en marché 2.500 €
- Promotion du porte-outil pour le CIVAM bio des Landes 750 €
- Achat Matériel 700 € (vibroculteur, charrue)
  - *Quelle règle se fixe-t-on sur la participation de chaque association pour ce cas, et pour les cas à l'avenir ?*
  - *Faut-il demander une participation aux adhérents qui utilisent ?*
  - *Est-ce qu'il faut définir une même règle pour toutes les associations, et pour les différents cas d'utilisation (ponctuellement pour une démonstration, pour un chantier rémunéré, etc.).*
  - *- Bien définir les conditions d'entretien, de stockage, etc.*
  - *Un prochain conseil d'administration devra redéfinir les règles d'acquisition, d'utilisation.*
- Organisation des concours 1290 €
- Catalogue des étalons (1.000 € dont 500 € financés par le Haras de Saintes), 250 euros sollicités.

Le budget total est de 9.240 € à 50%, soit 4.620 € demandé. Ce qui correspond à 1.000 € de plus que l'an dernier.

### **- Fiche de travail à valider (ex. : carnet de travail)**

Camille Guyot réprecise l'historique. Le carnet de travail a été proposé par René Thoret (adhérent du Trait Charentais) ; à la demande de René Thoret, Françoise Boulou a fait la mise en page.

Le conseil d'administration de Trait Poitou-Charentes a validé la proposition, sans la mettre en fonctionnement. Deux difficultés se posaient :

- **1** Donner un caractère officiel à ce livret, en le faisant valider par la filière équine régionale, l'IFCE, Trait Poitou Charentes. La filière équine Régionale était en « dormance » suite à des problèmes de gouvernance. En 2011 la filière redémarrait, elle fonctionne normalement à ce jour.
- **2** Améliorer la fonctionnalité du livret, en le transformant en fiche cartonnée à insérer dans le livret d'origine. J'ai demandé à Françoise Boulou de retravailler dessus, et de le présenter à René Thoret pour avoir son avis.

Actuellement les conditions sont remplies pour mettre en fonctionnement la fiche, après validation par la filière et l'IFCE.

La fiche est adoptée par le conseil d'administration, en apportant quelques corrections (Françoise va les faire). Des tampons T- PC vont être commandés et remis aux juges. Des fiches vont être imprimées. Seront validés sur cette fiche par le tampon T – PC, et la signature du juge, les concours officiels d'élevage, d'utilisation.

Après discussion le conseil d'administration donne son accord aux associations départementales, pour mentionner sur la fiche la participation des chevaux à des concours non officiels. Le tampon Trait Poitou Charentes ne pourra pas être utilisé.

Les Traits Charentais a édité la version provisoire du carnet sans l'accord de Trait Poitou Charentes, avec entête Trait Charentais, compte tenu du nombre de livrets édités le conseil d'administration valide les carnets jusqu'à épuisement, les logos vont être rajoutés sur le carnet à la place de Trait Charentais.

**- Les Trait Charentais, font part de leur regret de voir la suppression du concours de Ruffec.**

En effet, l'année où le concours Régional est à Romagne, le départemental de Charente a lieu après le régional. C'est pourquoi le Trait Charentais demande à organiser un concours à Ruffec. Camille Guyot rappelle au Trait Charentais que le calendrier des concours est validé au mois de novembre pour l'année suivante. Chaque association est chargée de proposer des dates.

Camille Guyot rappelle les décisions qui ont été prise lors du conseil d'administration du 2 décembre 2011. Rester en cohérence avec la mission qui nous a été confiée de gérer le déroulement des concours dans des conditions optimum du nombre d'animaux présentés.

**- Concours d'utilisation**

Pour sensibiliser les utilisateurs, il serait souhaitable de faire des journées d'entraînement.

**- Catalogue étalons**

Tout le monde se félicite de ce travail et remercie Laurence Guillot. Quelques erreurs demeurent, car il n'a pas été possible de le relire avant l'édition. Il a couté 200 € de plus que prévu. Trait Poitou-Charentes demande si les races mulassières du Poitou peuvent financer le surplus, étant donné qu'il y a une bonne part d'étalons des races mulassières du Poitou.

**- Organisation démonstration en Charente Maritime**

A la demande d'une commune, une démonstration de tonte d'espace vert avec une tondeuse hélicoïdale va être organisée. Un prestataire de Trait 17 va fournir un cheval et l'avant train. La date de la démonstration sera envoyée à chaque association.

**- Questions diverses**

Présentation d'un avant train fabriqué par Michel Lafuente, (artisan métallier) pour le compte de Robert Bouillon.

Annonce d'une manifestation le 8 avril dans la Vienne, à la pépinière d'Availles.

Rappel de la journée de formation proposée le samedi 5 mai sur le jugement d'animaux et les critères d'un cheval de travail. La journée est ouverte au public. Jugement d'animaux 10h-12h30. Prévoir son pique-nique. Cheval de travail : 14h30 17h30. Lieu : la Grange des brandes 86160 Saint-Maurice la Clouère. Tel : 05.49.59.33.58.